

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS**

DÉLIBÉRATION N° 26_141

**OBJET : DM N°1 DU BUDGET
GÉNÉRAL**

L'an deux mille vingt-six, le 9 juin à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise 2,
Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Laurette BOTTA.

Date de la convocation : Mercredi 3 juin 2026

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 31 Présents : 25 Pouvoirs : 4 Votants : 29</p> <p>Résultat des votes :</p> <p>Pour : 29 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p>Présents les délégués avec voix délibérative :</p> <p>Michel VALETTE (Corbel) ; Laurence JACQUET ; Vincent COMBET (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT (Entremont-le-Vieux) ; Florence LAURENDON (La Bauche) ; Angélique VIAL (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Catherine BODEREAU, Ylan MONTAGNAT-TATAVIN (Miribel-les-Échelles) ; Claude COUX (Saint-Christophe-sur-Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe-la-Grotte) ; Sébastien MASSIT (Saint-Franc) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean-de-Couz) ; Marylène GUIJARRO, Michel BENEZETH (Saint-Joseph-de-Rivière) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Bruno BIGILLON, Marie-Aude GONON, Isabelle MORELLI-MAILLET, Jean-Paul SIRAND-PUGNET (Saint-Laurent-du-Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Christine SOURIS (Saint-Pierre-de-Genebroz) ; Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Marion FAYARD (Saint-Thibaud de Couz) ;</p> <p>Pouvoirs : Pierre FAYARD à Angélique VIAL ; Véronique MOREL à Marie-Aude GONON ; Arnold CAUTERMAN à Marion FAYARD ; Raphaël MAISONNIER à Laurence JACQUET</p>
---	--

CONSIDÉRANT la nécessité des correctifs d'imputations budgétaires entre le budget primitif 2026 et les réalisations comptables ;

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire
DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET GENERAL**

Com. Communes Cœur de Chartreuse - BUDGET PRINCIPAL CC CŒUR DE CHARTREUSE

DM n° 1 2026
INSEE 38155

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R- 1311-989-020 : HABERT DU BILLON	0.00 €	0.00 €	417 915.30 €	0.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	417 915.30 €	0.00 €
D-21351-986-321 : REHABILITATION EMA	660 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-217328-989-020 : HABERT DU BILLON	417 915.30 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	1 077 915.30 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2313-986-321 : REHABILITATION EMA	0.00 €	660 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	660 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-458114-020 : HABERT DU BILLON	0.00 €	417 915.30 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 458114 : HABERT DU BILLON	0.00 €	417 915.30 €	0.00 €	0.00 €
R- 458214-020 : HABERT DU BILLON	0.00 €	0.00 €	0.00 €	417 915.30 €
TOTAL R 458214 : HABERT DU BILLON	0.00 €	0.00 €	0.00 €	417 915.30 €
Total INVESTISSEMENT	1 077 915.30 €	1 077 915.30 €	417 915.30 €	417 915.30 €
Total Général	1 077 915.30 €		417 915.30 €	

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente,

➤ **Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ**

- **APPROUVE** les écritures intégrées dans la DM n°1 du budget général

La Présidente,



- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 11 juin 2026,

<p>La secrétaire de séance, Anne LENFANT.</p> 	<p>La Présidente Laurette BOTTA.</p> 
--	--